

Colombelles, le 29 septembre 2026

Cher(e) Collègue,

En votre qualité de délégué(e) titulaire, j'ai le plaisir de vous informer que le Comité syndical du SYVEDAC se réunira, en séance,

Le mardi 6 octobre 2026 à 18h00

Dans les locaux de la Communauté urbaine CAEN LA MER

16 rue Rosa Parks à CAEN (les Rives de l'Orne)

Salle de l'Hémicycle

L'ordre du jour de cette séance aura pour objet :

- I. **Désignation d'un secrétaire de séance**
- II. **Approbation du procès-verbal du 16 juin 2026**
- III. **Compte rendu des décisions prises par M. le Président du SYVEDAC en vertu de la délégation du Comité syndical du 19 mai 2026**
 3. Décision n° 2026/10 – FINANCE ACTIVE – Gestion de la dette du SYVEDAC.
 4. Décision n°2026/11 – GEOTEC NORMANDIE – Etude géotechnique pour le projet de 3^{ème} ligne UVE.
 5. Décision n°2026/12 – COVED – Réception, transport et traitement des déchets encombrants collectés en porte à porte sur le territoire du SYVEDAC et dans les déchèteries de la communauté urbaine Caen la mer.
 6. Décision n°2026/13 – SOCOTEC CONSTRUCTION SAS– Contrôle technique pour le projet de construction d'une 3^{ème} ligne d'incinération à l'UVE.
 7. Décision n°2026/14 – DEKRA INDUSTRIAL – Mission de coordonnateur de sécurité et de protection de la santé pour le projet de construction d'une 3^{ème} ligne d'incinération à l'UVE.
 8. Décision n°2026/15 – ELCIMAI ENVIRONNEMENT – Prestations d'assistance à la passation d'un contrat d'exploitation d'un quai de transfert et assistance au démarrage.
- IV. **Administration générale du Syndicat**
 9. Composition du syndicat – Désignation d'un nouveau délégué titulaire et d'un nouveau délégué suppléant pour la Communauté de communes Cœur de Nacre - Installation.
 10. Région Normandie - Planification régionale relative à la prévention et à la gestion des déchets - Désignation d'un représentant titulaire et d'un représentant suppléant pour représenter le SYVEDAC au sein de la Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi.
 11. Commission "Construction de la 3^{ème} ligne de four à l'Unité de Valorisation Énergétique (UVE) des déchets de Colombelles" – Actualisation de la composition du comité de suivi et de la commission du projet – Désignation des représentants du SYVEDAC.

V. Rapports annuels

- 12. Rapport annuel 2025 - SPL NORMANTRI.
- 13. Rapport annuel 2026 du SYVEDAC en matière de développement durable.
- 14. Communication du Rapport social unique 2025 du SYVEDAC à l'assemblée délibérante.

VI. Gestion financière du Syndicat

- 15. Finances – Exercice 2026 - Décision modificative n°2 - Produits irrécouvrables – Admissions en non-valeur.
- 16. Finances – Exercices 2026 – Décision modificative n°2 - Autorisation de programme et crédits de paiement
- 17. Finances - Exercice 2026 – Décision modificative n°2.
- 18. Finances - Exercice 2027 – Débat d'Orientations Budgétaires.

VII. Prévention / Communication

- 19. PLPDMA 2024/2030 – Lauréats de l'appel à projet 2026 lancé auprès des groupements adhérents et communes du territoire pour la réduction des déchets.
- 20. ADEME - Appel à candidature « Agir pour réduire et valoriser les déchets assimilés en Normandie – ASSTR » - Candidature du SYVEDAC.
- 21. Approbation d'une convention de reversement des soutiens CITEO aux EPCI adhérents pour le financement des missions d'Ambassadeurs du Tri visant à améliorer la qualité du tri des déchets d'emballages ménagers et des papiers.

VIII. Ressources Humaines

- 22. Ressources humaines – Mise à jour du tableau des emplois permanents (création, suppression, re-cotation, etc...).
- 23. Ressources humaines – Mise à jour du tableau des contrats de projets (création, prolongation, etc...).

IX. Questions diverses

Je vous rappelle qu'un délégué suppléant siège au Comité syndical avec voix délibérative en cas d'empêchement ou d'absence d'un titulaire du groupement. Il peut remplacer tout titulaire de son groupement. De ce fait, le vote par procuration n'est pas autorisé.

Vous trouverez ci-joints les projets de notes relatifs aux points de l'ordre du jour.

Je vous remercie, par avance, de bien vouloir confirmer votre présence à Ludivine CORIGLIANO : 02.31.28.40.03 - l.corigliano@syvedac.org afin qu'en cas d'indisponibilité, elle puisse en informer un membre suppléant.

Comptant sur votre présence, veuillez agréer, cher(e) collègue, mes sincères salutations.


Nicolas JOYAU,
Président du SYVEDAC

